



# Assemblée générale

Distr. générale  
5 novembre 2002  
Français  
Original: anglais

## Cinquante-septième session

Point 90 de l'ordre du jour

### Formation et recherche

## Université des Nations Unies

### Rapport du Secrétaire général\*

## Table des matières

	<i>Paragraphes</i>	<i>Page</i>
I. Introduction .....	1-3	2
II. Conférences mondiales des Nations Unies .....	4-10	2
III. Les processus permanents de l'ONU et l'Université des Nations Unies .....	11	4
IV. Programmes de recherche de l'Université des Nations Unies .....	12-29	4
V. Coordination et interaction avec le système des Nations Unies .....	30-38	9
VI. L'Université des Nations Unies en tant que passerelle entre parties prenantes internationales .....	39	12
VII. Conclusion .....	40	12

\* Le document a été présenté en retard aux services de conférence sans la note explicative exigée par l'Assemblée générale, au paragraphe 8 de sa résolution 53/208 B, en cas de soumission tardive d'un rapport aux services de conférence.



## I. Introduction

1. Dans sa résolution 49/124 du 19 décembre 1994 relative à l'Université des Nations Unies (UNU), l'Assemblée générale a prié le Secrétaire général de lui présenter un rapport concernant les moyens novateurs propres à permettre aux autres organismes des Nations Unies d'améliorer la communication et l'interaction avec l'Université et de tenir compte de ses travaux dans toutes leurs activités pertinentes.

2. Le présent rapport doit être examiné en conjonction avec celui du Conseil de l'Université des Nations Unies sur les travaux de l'UNU en 2001<sup>1</sup>, dont une section est entièrement consacrée à l'interaction avec le système des Nations Unies.

3. L'un des principaux objectifs de l'Université, énoncé dans sa Charte, consiste à renforcer les relations avec les autres organismes des Nations Unies, tout en préservant l'autonomie de l'Université. Dans ce contexte, sa mission consiste à contribuer, par la recherche et le renforcement des capacités, au règlement des problèmes urgents qui préoccupent l'ONU. Le rôle de l'UNU comporte ainsi quatre aspects essentiels : constituer une communauté internationale de chercheurs; assurer la liaison entre l'ONU et la communauté internationale; être un centre d'étude et de recherche pour l'Organisation; et apporter un soutien au renforcement des capacités, notamment dans les pays en développement. Ces objectifs ont été mis en évidence dans le plan stratégique de l'UNU pour 2000, qui esquisse un projet visant à faire de l'Université un organisme de recherche et de renforcement des capacités plus efficace, apportant à l'ONU des contributions utiles, actualisées et positives. Comme il est indiqué dans le plan stratégique, ses travaux sont centrés sur des sujets auxquels l'ONU accorde une attention prioritaire, à savoir les problèmes urgents liés à la sécurité humaine et au développement; l'objectivité intellectuelle et l'intégrité; une interaction optimale entre la théorie et la pratique, afin de susciter de nouvelles idées et recommandations d'action; et une perspective véritablement globale, grâce à un réseau international de chercheurs.

## II. Conférences mondiales des Nations Unies

4. L'Université a été étroitement associée aux travaux de fond menés à l'appui des grandes conférences des Nations Unies. Elle a effectué des études directives spéciales qui ont été communiquées aux organes préparatoires ou aux conférences elles-mêmes. Elle a également organisé des manifestations spéciales liées aux thèmes examinés dans le cadre de ces réunions ou lancé des travaux concernant leur suivi.

5. Un chargé de recherche principal de l'UNU a participé à la première réunion du Forum international pour le développement social, qui s'est tenue le 7 février 2002 à New York, nouvelle initiative s'inscrivant dans le cadre du suivi du Sommet mondial pour le développement social.

6. Les Presses de l'UNU ont publié une nouvelle édition de l'ouvrage intitulé « Trade, Environnement, and the Millennium<sup>2</sup> » qui donne une vue d'ensemble des principales questions examinées lors de la réunion ministérielle de l'Organisation mondiale du commerce (OMC), tenue au Qatar. Dans cet ouvrage, les collaborateurs ont modifié la contribution qu'ils avaient apportée à la première édition, compte tenu de l'échec des négociations de Seattle et d'autres faits survenus à l'OMC au cours des deux dernières années. Ils ont également concentré leur attention sur les

intérêts particuliers des pays en développement dans les négociations de Doha, de nombreux gouvernements membres de l'OMC considérant qu'il était essentiel d'engager une nouvelle série de négociations commerciales multilatérales, afin de mettre en place un système commercial multilatéral stable, représentant pleinement les intérêts de ces pays.

7. L'Université avait une double présence à la Conférence internationale sur le financement du développement, qui s'est tenue du 18 au 22 mars 2002 à Monterrey (Mexique). Elle a organisé une réunion-débat sur le thème : la société civile et les finances mondiales – promesses et défis, sur la base d'un projet exécuté en collaboration avec la Warwick University sur la même question; ont pris la parole à cette occasion des participants au projet comme le Directeur général de la Banque des règlements internationaux, le Coordonnateur du Forum mondial sur le financement du développement – et le codirecteur du projet, Jan Aart Scholte, spécialiste renommé des questions liées à la mondialisation. L'ouvrage concernant le projet<sup>3</sup> a également été lancé à la Conférence. Réunissant 20 activistes, fonctionnaires et chercheurs de premier plan représentant cinq continents, le volume montre comment la société civile peut jouer un rôle important et croissant dans les finances mondiales. En ce qui concerne également la Conférence de Monterrey, une étude effectuée sur deux ans par l'Institut mondial de recherche sur les aspects économiques du développement de l'ONU, intitulée « Capital flows to developing countries since the Asian crisis: how to manage their volatility », et ses conclusions et recommandations ont été présentées lors d'une conférence de presse organisée à New York, le 18 septembre. L'étude était dirigée par des économistes éminents, Ricardo French Davis, de la Commission économique pour l'Amérique latine et les Caraïbes, et Stephany Griffith Jones, professeur à l'Institute of Development Studies de la Sussex University. Leur rapport conclut que l'irrégularité et la réversibilité des mouvements de capitaux vers les pays en développement jouent un rôle important dans les crises graves qui affectent fréquemment le développement, et décrit les mesures à prendre afin d'encourager des flux de capitaux plus élevés et plus réguliers, de manière à dynamiser l'économie des pays en développement et à les protéger contre l'instabilité des courants de capitaux.

8. L'Université a fait un effort concerté pour apporter une contribution pendant tout le processus préparatoire qui a abouti au Sommet mondial pour le développement durable tenu à Johannesburg (Afrique du Sud) du 26 août au 4 septembre 2002. Depuis sa création, elle consacre une partie importante de ses travaux à la poursuite du développement durable. Dans ce contexte, l'ONU a soumis un rapport spécial au Comité préparatoire du Sommet, à sa deuxième session tenue à New York du 28 janvier au 8 février. Le rapport présentait un aperçu de certains des principaux résultats de ses travaux de recherche et de ses travaux en matière de renforcement des capacités, en mettant l'accent sur l'application des dispositions d'Action 21.

9. À l'occasion de la troisième session du Comité préparatoire, tenue à New York du 25 mars au 5 avril, l'Université a publié les conclusions préliminaires d'un rapport identifiant les lacunes et les déficiences du système actuel de gouvernance environnementale internationale et évaluant les propositions concrètes visant à renforcer le système en place, y compris les initiatives orientées vers une centralisation complète sous la forme d'une organisation mondiale de l'environnement ou l'approche pragmatique consistant à regrouper certains aspects d'accords multilatéraux connexes.

10. Le 27 mai 2002, l'ONU a publié une étude directive sur un nouveau cadre stratégique pour le développement durable de la Chine, de l'Inde et de l'Indonésie, marquant la quatrième et dernière réunion du Comité préparatoire, tenue à Bali (Indonésie) du 27 mai au 7 juin. Le rapport présentait une vue d'ensemble des tendances et politiques déjà en place et des nouvelles orientations liées aux problèmes socioéconomiques et environnementaux critiques, identifiés dans l'Action 21, en se concentrant sur ces trois pays. Il décrivait à la fois les tendances positives vers une durabilité accrue et les tendances négatives ou les questions sur lesquelles des progrès s'avéraient plus difficiles. L'étude a également identifié les lacunes et les compromis. Pendant le Sommet mondial pour le développement durable, l'Université a publié un rapport intitulé « International sustainable development governance – the question of reform : key issues and proposals » qui examine comment l'introduction de changements dans les institutions internationales peut contribuer à améliorer la qualité de l'environnement et à promouvoir le développement. Au Sommet, l'ONU a organisé une table ronde sur le thème : Le nouveau contrat social – l'éducation scientifique et technologique aux fins du développement durable.

### **III. Les processus permanents de l'ONU et l'Université des Nations Unies**

11. L'ONU fournit un appui continu aux efforts faits par la Deuxième Commission de l'Assemblée générale et le Conseil économique et social pour renforcer leur interaction avec des experts et des centres d'études, afin d'enrichir et d'approfondir la teneur de leurs délibérations. Un exemple récent de l'engagement de l'Université a été sa participation active au programme de travail pour le débat de haut niveau du Conseil consacré à la mise en valeur des ressources humaines, notamment dans les domaines de la santé et de l'éducation, et à sa contribution au développement, qui s'est tenu à New York du 1er au 3 juillet 2002. S'inspirant de ses travaux de recherche antérieurs et en cours, l'ONU a ainsi apporté une contribution importante aux délibérations sur les liens entre la mise en valeur des ressources humaines et le commerce, la sécurité alimentaire, les technologies de l'information et l'éducation.

### **IV. Programmes de recherche de l'Université des Nations Unies**

12. Compte tenu des thèmes mentionnés dans la Charte de l'Université, des différents choix d'orientation et préoccupations du système des Nations Unies, et de ses programmes de travail antérieurs, les travaux de l'ONU dans les domaines de la recherche, du renforcement des capacités et de la diffusion ont été regroupés dans deux domaines d'activité principaux, à savoir la paix et la gouvernance et l'environnement et le développement durable, et leurs corrélations. Les activités et projets spécifiques sont sélectionnés sur la base des critères suivants : rapport aux objectifs des Nations Unies, nature et ampleur de l'impact humain et importance des problèmes, intérêt de la question pour les pays en développement, question de savoir si le sujet exige une attention particulière et est lié à une lacune critique dans l'appréhension d'une question, et la contribution que l'Université peut apporter en se concentrant sur la question. Les exemples ci-après tirés d'activités récentes illustrent la démarche de l'ONU.

## Paix et sécurité

13. L'Université a récemment achevé un projet intitulé « Power in transition », qui a été publié sous forme d'ouvrage par les Presses de l'UNU<sup>4</sup>. Établissant une comparaison entre les exemples de transition violente dans l'histoire et les situations de transition pacifique, l'étude examine un certain nombre de questions qui peuvent affecter la réforme du système international en cours : la répartition matérielle du pouvoir et ses effets sur la stabilité internationale; la convergence des idées et le rôle de normes contestées dans la mise au point d'une solution mutuellement acceptable; les préférences politiques internes et les contraintes qu'elles imposent sur le comportement de l'État; et les différences dans la stratégie de l'État et leur impact sur la transition.

14. Une autre étude majeure publiée par les Presses de l'UNU, intitulée « United Nations peacekeeping operations: ad hoc missions, permanent engagement<sup>5</sup> », identifie les enseignements à tirer de l'évolution des pratiques concernant le maintien de la paix au cours des 10 dernières années, pour les opérations futures. En tant que contribution concrète au débat en cours sur la nature, la légalité et le réalisme du maintien de la paix, l'étude repose sur les contributions d'universitaires qui ont « observé » les opérations de maintien de la paix et d'agents spécialisés qui y ont été étroitement associés.

15. Depuis la fin de la guerre froide, les guerres civiles et la violence d'État se sont intensifiées, faisant des millions de morts. Une étude interdisciplinaire sur les causes profondes et la prévention des situations d'urgence humanitaire a été publiée au début de l'année<sup>6</sup>. L'ouvrage est le fruit de deux années d'études approfondies effectuées par de nombreux chercheurs et agents spécialisés réunis sous l'égide de l'Institut mondial de recherche sur les aspects économiques du développement de l'UNU, dans le cadre d'un projet sur les situations d'urgence humanitaire. Il contient une analyse et un inventaire des moyens dont disposent les donateurs, les organisations internationales et les pays en développement, afin de prévenir ces situations. L'accent est mis davantage sur les politiques de développement à long terme que sur la médiation ou la reconstruction après un conflit. Les grandes orientations portent sur l'introduction de réformes démocratiques et institutionnelles, afin de renforcer les capacités de l'État et de la société civile, l'accélération de la croissance économique par la stabilisation macroéconomique et l'ajustement, la réduction des inégalités, la restructuration et l'expansion de l'aide et l'ouverture des marchés des pays du Nord aux pays en développement.

16. Les 27 et 28 mai 2002, une conférence internationale sur l'ONU et l'Asie du Sud s'est tenue au siège de l'Université, à Tokyo. Les participants ont accordé une attention particulière aux relations entre l'Inde et le Pakistan, à la nucléarisation de ce conflit et aux effets de la guerre en Afghanistan sur l'Asie du Sud en ce qui concerne la sécurité. La lutte contre la pauvreté, le rôle de l'aide extérieure et du commerce international dans le développement des pays de la région et les liens entre le développement et la dégradation de l'environnement figuraient parmi les principaux thèmes examinés à cette occasion. Des déclarations liminaires ont été faites par l'Ambassadeur de l'Inde au Japon, au nom de I. K. Gujral, ancien Premier Ministre de l'Inde, et par Sartaj Aziz, ancien Ministre des affaires étrangères et Ministre des finances du Pakistan.

17. Le 18 mars 2002, l'UNU a organisé un colloque d'experts sur le thème « Conflict prevention: the Secretary-General's report and the way forward », présidé

par le Sous-Secrétaire général, Michael Doyle, Conseiller spécial du Secrétaire général, et Ramesh Thakur, vice-recteur de l'ONU. Les communications officielles ont été suivies d'un débat et des observations ont été formulées par les représentants de divers organismes, départements et programmes des Nations Unies associés à la prévention des conflits.

18. L'Université a contribué à cette importante initiative en matière de désarmement par la participation de son vice-recteur aux travaux du Groupe d'experts gouvernementaux sur l'éducation en matière de désarmement et de non-prolifération. Le Groupe d'experts a été créé en application de la résolution 55/33 E de l'Assemblée générale, en date du 20 novembre 2000, afin d'examiner la question de l'éducation en matière de désarmement et de non-prolifération à l'échelle mondiale; il a rencontré des éducateurs et des représentants de la société civile, d'organismes des Nations Unies et d'organisations intéressées, afin de proposer des idées et d'élaborer des stratégies en vue de son amélioration. L'étude a été soumise à l'Assemblée, à sa cinquante-septième session (A/57/124), et demandait aux gouvernements, aux organisations non gouvernementales, à l'ONU et à d'autres organisations internationales d'appliquer ses recommandations. M. Thakur est également intervenu devant la Première Commission de l'Assemblée générale, dans le cadre d'une table ronde organisée par le Département des affaires de désarmement, le 3 octobre 2002, concernant l'impact du 11 septembre sur les mesures à prendre en matière de désarmement au cours du XXI<sup>e</sup> siècle.

### **Gouvernance**

19. Une étude biennale sur la gestion de la mondialisation, effectuée pour le compte de l'Institut mondial de recherche sur les aspects économiques du développement de l'ONU a été publiée en 2002<sup>7</sup>. L'ouvrage a été lancé à New York le 21 octobre. Il figure parmi les premières études à examiner en détail et de manière globale les besoins de l'économie mondiale et des structures politiques en matière de gouvernance. Il évalue l'expérience des institutions, en particulier sur l'ONU, le FMI, la Banque mondiale et l'Organisation internationale du commerce, afin de définir le cadre des réformes et des changements à introduire dans le système en place. L'étude analyse les questions dont l'importance s'accroît, comme la gestion macroéconomique à l'échelle mondiale, les sociétés transnationales, les mouvements de capitaux internationaux et les mouvements transfrontières de personnes, pour indiquer qu'il faudrait mettre en place certaines institutions.

20. Les conclusions d'une grande conférence de l'Université, organisée en collaboration avec l'Institut des droits de l'homme de l'Université d'Utrecht (Pays-Bas), doivent être publiées par les Presses de l'ONU à la fin de 2002. La Conférence, qui s'est tenue à Utrecht en octobre 2001, a examiné l'évolution du contexte politique et en matière de droits de l'homme qui a donné lieu à la création des tribunaux internationaux pour l'ex-Yougoslavie et le Rwanda, et à l'adoption du Statut de Rome portant création de la Cour pénale internationale. Dans une perspective interdisciplinaire, les participants ont examiné l'expérience politique, juridique et institutionnelle acquise par les tribunaux et le Statut de Rome dans une optique comparative et prospective. Une importance particulière a été accordée au rôle effectif et potentiel du droit international humanitaire dans la consolidation de la paix, le règlement des conflits et la réconciliation, et dans la promotion de normes internationales de justice et de responsabilité. Les objectifs de cette réunion consistaient à diffuser des données d'expérience en matière de droit pénal

international à l'intention des étudiants en droit, des juristes et des fonctionnaires, et à mobiliser un appui en faveur du droit pénal international, en le présentant comme faisant partie intégrante de la paix et de la sécurité internationales, et en renforçant l'appui à la coopération internationale dans le domaine du droit pénal et en ce qui concerne la Cour pénale internationale.

### **Développement**

21. Donner un pouvoir d'action aux pauvres est une condition essentielle pour assurer un développement durable et résoudre de manière équitable les problèmes d'environnement. À cet égard, la banque de données sur l'inégalité du revenu de l'Institut mondial de recherche sur les aspects économiques du développement de l'ONU (<http://www.wider.unu.edu/wiid/wiid.htm>), qui constitue un utile instrument d'étude des inégalités dans le temps et dans l'espace, offre aux décideurs et à leurs partenaires, les donateurs, la possibilité de mieux cerner les rapports entre inégalité et pauvreté.

22. L'esprit d'initiative est indispensable pour résoudre les conflits, instaurer la paix, protéger l'environnement, réduire la pauvreté et assurer un développement durable. La Leadership Academy de l'ONU a entrepris un certain nombre d'activités dont les plus récentes sont les suivantes : organisation, en septembre 2001, d'un cours intensif de trois semaines tendant à inculquer l'esprit d'initiative nécessaire pour réduire la pauvreté, un cours de formation à la prise de responsabilités destiné à des Africaines chefs d'entreprise, qui s'est tenu au Ghana en octobre 2001 sous l'égide de l'Institut des ressources naturelles en Afrique de l'ONU, implanté à Accra, et un cours de trois semaines consacré à la prise de responsabilités en matière d'environnement et de sécurité humaine, qui a été donné en août 2002 à Amman et à Johannesburg.

23. S'appuyant sur des débats récents, l'Institut mondial (UNU-WIDER) a organisé, les 10 et 11 mai 2002, une conférence consacrée à la nouvelle économie du développement et à l'analyse de l'impact de la production et de l'utilisation des techniques de l'information et de la communication sur la croissance économique, la productivité, la répartition du revenu, les salaires, l'emploi, la bourse, ainsi que la localisation de la main-d'oeuvre.

24. Plus de 100 experts, réunis à Helsinki (Finlande) les 27 et 28 septembre, ont participé à une conférence organisée par l'UNU-WIDER sur le thème de la pauvreté, des migrations internationales et de l'asile. Cette conférence était axée sur deux grands thèmes : les conséquences économiques des migrations et les problèmes associés à la recherche d'un pays d'asile. L'un des objectifs des travaux était d'élargir le champ des études consacrées à l'heure actuelle aux conséquences économiques de l'immigration, légale et illégale; replacer l'étude économique du problème de l'immigration dans un contexte mondial et mieux comprendre les mouvements migratoires était un autre objectif de la réunion.

25. L'Institut international de l'ONU pour la technologie des logiciels, situé à Macao (Chine), assure une formation avancée dans ce domaine à des ingénieurs originaires de pays en développement. Il dispense une formation qui porte sur la recherche-développement de logiciels, l'élaboration de programmes de cours de troisième cycle et postdoctoraux en matière de fabrication de logiciels et l'organisation de programmes d'études destinés aux facultés d'informatique. Récemment, l'Institut a élargi la gamme de ses cours avancés et de ses programmes

de formation en proposant de nouveaux cours de gestion des projets de fabrication de logiciels et de conception combinée de matériels et de logiciels.

26. Le Programme de l'ONU sur la biotechnologie en Amérique latine et dans les Caraïbes, basé à Caracas, s'intéresse essentiellement aux questions de santé liées à la biotechnologie, à la bioéthique, à la sécurité biologique, à l'application de l'informatique à la biologie et à l'étude du génome humain. Ce programme a pour objectif global de promouvoir le développement de la biotechnologie en Amérique latine grâce à la recherche et à des échanges universitaires. Ces échanges s'effectuent grâce à l'octroi de bourses de recherche et de formation avancée dans de grands laboratoires biotechnologiques de la région et au moyen de l'organisation de cours de formation de brève durée. Le Programme permet aussi de tisser des liens entre les institutions de biotechnologie des pays développés et leurs homologues d'Amérique latine.

### **Environnement**

27. Les recherches menées par l'ONU dans le domaine de l'environnement des massifs montagneux ont beaucoup contribué à remettre en cause des idées communément admises en ce qui concerne la dégradation de l'environnement, les inondations et le rôle que jouent les habitants des zones montagneuses dans la protection de leur milieu de vie. Le 31 janvier, l'ONU a organisé une manifestation publique pour marquer le lancement de l'Année internationale de la montagne, 2002. Cette manifestation a été suivie, le 1er février, par un colloque international. Du 28 octobre au 1er novembre, l'Université participera aussi au Sommet mondial de la montagne, à Bichkek.

28. Pour contribuer aux préparatifs de l'Année internationale de l'eau douce, 2003, l'Université, en coopération avec d'autres organismes des Nations Unies – le Programme des Nations Unies pour l'environnement, le Programme des Nations Unies pour les établissements humains et l'Organisation des Nations Unies pour l'éducation, la science et la culture –, a organisé une conférence internationale sur la gestion durable des ressources des eaux d'amont, qui s'est tenue à Nairobi, du 5 au 8 septembre. Les participants y ont examiné les problèmes causés par la détérioration des sols, les catastrophes naturelles et les processus de développement; ils se sont penchés sur les politiques et les pratiques permettant d'assurer une gestion réaliste des terres, la protection de l'environnement et la régénération des paysages, en vue de contribuer à la promotion, au développement et à l'évaluation de stratégies de gestion des sols qui permettent de faire progresser le développement durable dans les régions où se trouvent des eaux d'amont.

29. Depuis son lancement en 1993, le projet intitulé « Population, aménagement du territoire et modifications de l'environnement » (ONU/PLEC), auquel collaborent plus de 200 chercheurs de 40 institutions et des centaines d'exploitants agricoles aux idées novatrices de pays en développement, a, puisant dans un fonds d'expériences positives en matière de diversité agricole, prouvé que les connaissances accumulées par les petits agriculteurs et leurs pratiques pouvaient aider à enrayer l'appauvrissement de la diversité biologique et la dégradation des terres, tout en permettant d'améliorer le niveau de vie dans les zones rurales. Le projet en est à sa dernière année de mise en oeuvre et, avec l'appui du Fonds pour l'environnement mondial et du Programme des Nations Unies pour l'environnement, l'ONU a organisé une dernière réunion générale, sur le thème suivant : « Comment

accroître la diversité biologique en oeuvrant avec les agriculteurs tout en améliorant leur niveau de vie ». Cette réunion avait pour objectif de présenter et d'échanger les conclusions et recommandations auxquelles on était parvenu dans le cadre du projet, de les résumer et de préparer la nouvelle étape à laquelle participeraient les pays suivants : Brésil, Chine, Ghana, Jamaïque, Kenya, Mexique, Ouganda, Papouasie-Nouvelle-Guinée, Pérou, République-Unie de Tanzanie et Thaïlande.

## **V. Coordination et interaction avec le système des Nations Unies**

### **Coordination avec le Secrétariat de l'Organisation des Nations Unies**

30. L'Université continue à accorder un rang tout à fait prioritaire au renforcement de ses liens avec l'Organisation des Nations Unies. Le recteur et le corps professoral engage maintenant couramment d'importantes consultations officieuses avec de hauts fonctionnaires de l'Organisation et partagent avec eux des informations. Les interactions dans le travail suivent le même schéma. L'ONU et le Groupe de planification stratégique du Bureau exécutif du Secrétaire général sont aussi en étroite interaction. Le Groupe s'intéresse aux domaines d'activité qui suscitent d'importants problèmes de politique générale, coordonne les rapports portant à la fois sur divers grands secteurs et unités administratives et assure la liaison avec les services chargés de la planification des politiques dans d'autres organisations internationales. Il contribue aussi au processus de coordination stratégique par l'intermédiaire de la structure du Comité exécutif établie en 1997 par le Secrétaire général. Le Groupe de planification stratégique a été conçu de manière à permettre une collaboration étroite avec l'Université et son conseil. L'Organisation des Nations Unies est de la sorte associée en amont à l'action directive et à la planification stratégique de l'Université. À cet égard, il convient de noter que le chef du Groupe de planification stratégique assiste aux sessions du Conseil de l'ONU et a des relations de travail suivies avec le bureau de l'ONU à New York. L'Université tire grand profit de ces rapports étroits qui lui permettent de mieux identifier les zones dans lesquelles le Secrétariat et elle peuvent coopérer.

31. Le dialogue pour la recherche et les politiques, qui est organisé chaque année conjointement par l'Université et l'Office des Nations Unies à Genève, est une autre importante forme de communication entre l'Organisation et l'Université. Il est axé sur un thème donné et met en présence diverses entités du système des Nations unies et du monde extérieur, spécialisées en matière de recherche et d'analyse des politiques.

32. Ces contacts réguliers, à différents niveaux, sont particulièrement utiles pour définir les orientations générales du programme de recherche à long terme de l'Université, assurer le développement des capacités et planifier le programme biennal. Ils permettent de centrer plus efficacement l'attention sur des questions présentant un intérêt immédiat pour l'Organisation des Nations Unies et de renforcer la teneur et la pertinence des études effectuées, tout en maintenant le niveau d'excellence de l'institution. L'Université peut de la sorte cibler son apport à l'Organisation des Nations Unies. Ainsi, elle a été étroitement associée à l'étude de l'ONU sur l'éducation en matière de désarmement et de non-prolifération établie par un groupe d'experts gouvernementaux nommés par le Secrétaire général (voir par. 18 plus haut), qui a été présentée à la session en cours de l'Assemblée générale.

Dans ce rapport, les experts demandent à l'ONU de mettre sur pied un cours intensif portant sur le désarmement et la non-prolifération et d'organiser un programme de formation à l'intention d'éducateurs et de formateurs.

33. L'ONU a continué de participer à d'autres grandes initiatives visant à renforcer l'efficacité de l'Organisation. Son vice-recteur, M. Thakur, a exercé les fonctions de conseiller principal en matière de réforme et a été l'un des principaux rédacteurs du rapport du Secrétaire général intitulé « Renforcer l'ONU : un programme pour aller plus loin dans le changement », daté du 9 septembre 2002 (A/57/387 et Corr.1). Ce rapport contient une large gamme de propositions d'améliorations pratiques, tant de fond que de procédure, y compris une analyse approfondie du programme d'activités de l'Organisation, des propositions détaillées d'amélioration de la performance dans le domaine des droits de l'homme et de l'information, des propositions de mesures tendant à améliorer la coordination entre les entités du système au niveau des pays et des propositions visant à améliorer la qualité et l'efficacité du travail des fonctionnaires, tout en renforçant les bases de la fonction publique internationale. Ce nouvel effort s'inspire des réformes entreprises peu après l'entrée en fonctions du Secrétaire général, en 1997. Beaucoup a été fait à cette occasion, mais l'Organisation doit constamment relever le défi que présente l'évolution des temps et constamment s'ajuster à une nouvelle situation et à de nouveaux besoins.

34. Il convient de citer, parmi les partenaires de l'ONU au sein du système des Nations Unies, le Département des affaires politiques, le Département des opérations de maintien de la paix, le Bureau pour la coordination des affaires humanitaires, le Département des affaires économiques et sociales, les commissions régionales, la Conférence des Nations Unies sur le commerce et le développement, le Programme des Nations Unies pour le développement, le Fonds des Nations Unies pour l'enfance, le Haut Commissariat des Nations Unies pour les réfugiés, le Fonds de développement des Nations Unies pour la femme, l'Institut interrégional de recherche des Nations Unies sur la criminalité et la justice, l'Institut de recherche des Nations Unies pour le développement social, l'Institut des Nations Unies pour la recherche sur le désarmement, l'Institut des Nations Unies pour la formation et la recherche et plusieurs institutions spécialisées (l'Organisation des Nations Unies pour l'alimentation et l'agriculture, l'Organisation des Nations Unies pour l'éducation, la science et la culture, l'Organisation internationale du Travail, l'Organisation mondiale de la santé, la Banque mondiale, le Fonds monétaire international et le Fonds pour l'environnement mondial). Ainsi, dans le domaine de la gouvernance, l'ONU a collaboré avec diverses unités administratives du PNUD à la préparation et à l'exécution de l'étude sur la gouvernance mondiale. De nombreux fonctionnaires de l'Organisation des Nations Unies et des institutions de Bretton Woods participent aux travaux de recherche de l'ONU-WIDER ainsi qu'aux conférences que cet institut organise. L'Institut international pour les technologies nouvelles a établi des liens de collaboration étroits avec le secrétariat de la Commission de la science et de la technique au service du développement de l'ONU pour appuyer les travaux de la Commission relatifs à la biotechnologie. Le Réseau international pour l'eau, l'environnement et la santé de l'ONU collabore avec le Département des affaires économiques et sociales à l'élaboration d'un programme électronique de téléenseignement portant sur la gestion intégrée des ressources en eau.

35. Simultanément, les efforts engagés au milieu des années 90 pour faire plus largement connaître les travaux de recherche de l'Université au Siège de l'Organisation des Nations Unies ont été intensifiés.

#### **Rencontres avec de hauts fonctionnaires de l'Organisation des Nations Unies dans les domaines économique et social**

36. L'Université des Nations Unies est représentée par son recteur aux réunions du Conseil de coordination des chefs de secrétariat. Ces réunions permettent à l'UNU d'être informée des préoccupations changeantes de l'Organisation, qui appellent de nouvelles réflexions en toute indépendance, et de déterminer les sujets de recherche à incorporer dans le programme de l'Université de manière à optimiser la contribution de celle-ci aux activités du système des Nations Unies

#### **Comité exécutif pour les affaires économiques et sociales**

37. Depuis la création du Comité exécutif pour les affaires économiques et sociales, l'Université des Nations Unies participe activement aux activités de cet organe. Elle est régulièrement associée aux délibérations du Comité, notamment à l'élaboration des propositions de synthèse qu'il présente au Secrétaire général et à l'établissement des rapports qui doivent être présentés aux organes intergouvernementaux centraux. L'UNU a élaboré et présenté des suggestions spécifiques concernant un certain nombre de projets du Comité exécutif.

#### **Coopération avec l'UNESCO**

38. L'écrivain Wole Soyinka, lauréat du prix Nobel de littérature, et l'ancien Secrétaire général de l'Organisation de l'unité africaine, William Eteki, ont été deux des quelque 45 hauts responsables, savants et universitaires africains qui se sont réunis à Accra les 28 et 29 mai 2001 à l'occasion de la conférence « Bridging the Knowledge Gap », coorganisée par l'UNU et la Commission indépendante sur l'Afrique et les défis du troisième millénaire, avec l'appui de l'UNESCO et du bureau pour l'Afrique du PNUD. Les participants à cette conférence ont discuté des moyens de susciter l'effort des Africains en vue d'améliorer la sécurité alimentaire du continent grâce à la recherche fondamentale et à la diffusion des connaissances pratiques des agriculteurs autochtones et des habitants des forêts, d'ajouter de la valeur aux matières premières produites par l'Afrique au moyen de l'application des sciences et des techniques, de lier les connaissances scientifiques accumulées en ce qui concerne les ressources naturelles aux politiques, à la recherche de solutions aux problèmes qui se posent ainsi qu'au processus de planification à long terme et d'initier de jeunes chercheurs à des connaissances scientifiques de pointe. L'UNU a coopéré avec l'UNESCO dans d'autres domaines, notamment à la mise en place d'un réseau mondial pour l'innovation dans l'enseignement supérieur, pour donner suite à la conférence sur l'enseignement supérieur de 1998, à l'organisation d'une série de tables rondes UNU-UNESCO et à la conclusion d'un accord d'échange de personnel entre les deux institutions.

## VI. L'Université des Nations Unies en tant que passerelle entre parties prenantes internationales

39. En 2001, l'ONU et la délégation de la Commission européenne au Japon ont amorcé une série de conférences sur des questions juridiques et politiques liées au renforcement de la paix, aux droits de l'homme et au développement, qui portera sur 10 ans. En janvier 2002, a été donnée une conférence consacrée à la gouvernance à l'échelle régionale, nationale et mondiale. On citera parmi les conférenciers Michel Barnier (Commissaire européen pour la politique régionale et la Conférence intergouvernementale), Gareth Evans (Président du Groupe des crises internationales et ancien Ministre des affaires étrangères australien), Keizo Takemi (membre du Parlement japonais), Richard Goldstone (juge à la Cour constitutionnelle d'Afrique du Sud), Emma Bonino (membre du Parlement européen) et Deepak Nayyar (Président de l'Université de Delhi). Ces conférences rassemblent des commissaires européens, des parlementaires japonais et européens, des représentants d'organisations non gouvernementales et des médias, des fonctionnaires de l'Organisation des Nations Unies et des chercheurs. Elles ne passent pas inaperçues et permettent de sensibiliser le public, de favoriser le débat et de tisser des relations.

## VII. Conclusion

40. L'Université des Nations Unies continue de faire des progrès pour renforcer son interaction avec d'autres organismes du système des Nations Unies et renforcer son apport à l'activité de l'Organisation. Elle axe ses efforts sur les principaux centres d'intérêt de l'ONU et établit des mécanismes de nature à lui permettre de s'adapter aux priorités en constante évolution de l'Organisation.

### Notes

- <sup>1</sup> *Documents officiels de l'Assemblée générale, cinquante-septième session, Supplément No 31 (A/57/31)*.
- <sup>2</sup> Gary P. Sampson et W. Bradnee Chambers, éd., *Trade, Environment and the Millennium* (2e éd.), Tokyo, UNU Press, 2001.
- <sup>3</sup> Jan Aart Scholte et Albrecht Schnabel, éd., *Civil Society and Global Finance*, Londres, Routledge, 2002.
- <sup>4</sup> Charles Kupchan, et al., *Power in Transition*, Tokyo, UNU Press, 2001.
- <sup>5</sup> Ramesh Thakur et Albrecht Schnabel, éd., *United Nations Peace-Keeping Operations: Ad Hoc Missions, Permanent Engagement*, Tokyo, UN Press, 2001.
- <sup>6</sup> E. Wayne Nafziger et Raimo Väyrynen, éd., *The Prevention of Humanitarian Emergencies*, Basingstoke (Royaume-Uni), Palgrave Macmillan, 2002.
- <sup>7</sup> D. Nayyar, éd., *Governing Globalization: Issues and Institutions*, Oxford (Royaume-Uni), Oxford University Press, 2002.